

Philippe Hategekimana arrêté au Cameroun : cherchait-il à fuir la justice française ?

Alain Gauthier

CPCR, 6 avril 2018

Selon l'AFP, monsieur Philippe HATEGEKIMANA, BIGUMA, alias, Philippe MANIER depuis sa naturalisation, et habitant de Mordelles, près de Rennes, aurait été arrêté au Cameroun. Le CPCR avait déposé une plainte contre lui en juin 2015 et une instruction judiciaire avait été ouverte trois mois plus tard. N'est-il pas étonnant qu'une personne poursuivie pour génocide ait pu aussi facilement quitter le pays qui l'avait accueilli, jusqu'à lui donner la nationalité française ? Cherchait-il à fuir la justice française ? Dans ce cas, ce serait un formidable aveu de culpabilité. Un mandat d'arrêt international a été lancé contre lui : espérons qu'il soit rapidement suivi d'effets.

Le CPCR en profite pour rappeler que de nombreuses affaires liées au génocide contre les Tutsi, à l'instruction depuis longtemps, ne sont toujours pas terminées. Sans vouloir nous répéter, "le temps joue en faveur des

bourreaux". En ce temps de commémorations, nos pensées vont aux victimes et à leurs familles qui ont plus que jamais besoin de justice.

Communiqué de l'AFP

Génocide : arrestation au Cameroun d'un Franco-Rwandais réclamé par la justice française

Paris, FRANCE | AFP | jeudi 05/04/2018 – 14 :43

Un ancien gendarme rwandais soupçonné d'avoir participé au génocide de 1994 a été arrêté le 30 mars au Cameroun à la demande de la justice française, a appris l'AFP jeudi de source judiciaire.

Philippe Hategekimana, devenu

Philippe Manier lors de sa naturalisation française, a été interpellé à Yaoundé en vertu d'un mandat d'arrêt international délivré par un juge d'instruction du pôle Crimes contre l'humanité du tribunal de grande instance de Paris, selon cette source.

Cet ancien adjudant-chef de la commune de Nyanza, dans le sud du Rwanda, est soupçonné d'avoir "organisé et participé à plusieurs massacres en avril 1994, tels que l'assassinat d'un bourgmestre tutsi, et plusieurs massacres de grande ampleur commis dans la région de Butare", a-t-elle ajouté.

Une demande d'extradition devrait être formée auprès des autorités judiciaires du Cameroun, en vue de sa mise en examen en France.

Philippe Hategekimana avait fui le Rwanda après le génocide organisé par le pouvoir hutu. Il était depuis domicilié en France, dernièrement dans la région de Rennes. Mais il avait récemment quitté le pays pour se rendre au Cameroun, selon la source judiciaire.

L'enquête le visant avait été ouverte à Paris en septembre 2015 après une plainte du Collectif des parties ci-

viles pour le Rwanda (CPCR) déposée trois mois plutôt.

Dans sa plainte consultée par l'AFP, le CPCR l'accuse d'avoir participé au massacre de la colline de Nyamure, qui avait fait des milliers de morts, ainsi qu'à celui de la colline de Nyamugari où près de 300 Tutsi avaient tenté de fuir.

Interrogé alors par l'AFP, Philippe Hategekimana avait contesté l'ensemble des faits qui lui sont reprochés.

Selon l'ONU, environ 800.000 personnes, essentiellement tutsi, ont été tuées en trois mois lors de massacres déclenchés par l'attentat qui a coûté la vie au président hutu Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994.

Le CPCR, qui traque les possibles génocidaires en recueillant notamment des témoignages de victimes sur place, est à l'origine de plus d'une quinzaine d'enquêtes instruites en France, en vertu de la compétence universelle que le pays a attribué à ses juridictions pour les crimes les plus graves, comme le génocide.

Alain GAUTHIER, président du CPCR